

 **Manuela GOUET**
(dgs@bonnetable.fr)

 2 mai 2025

 9 documents

REVUE DE PRESSE DU 26 AVRIL AU 2 MAI 2025

- 1



Bonnétable - Le marché de printemps envahit le potager
L'Action Républicaine, vendredi 2 mai 2025

- 2



Bonnétable - 70 enfants ont chassé...les œufs
L'Action Républicaine, vendredi 2 mai 2025

- 3



Bonnétable - Championne du monde, l'équipe SERT attendue
L'Action Républicaine, vendredi 2 mai 2025

- 4



Ballon-Saint Mars - Christophe Chartier entame son défi totalement fou
Quotidien Oest-France, ouest-france.fr, vendredi 2 mai 2025

- 5



Mamers - Une délinquance en baisse grâce à l'engagement des gendarmes et citoyens
Le Perche, mercredi 30 avril 2025

- 6



Bonnétable - Un jardin pédagogique pour les écoliers
Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mercredi 30 avril 2025

- 7



Bonnétable - Ecole : les communes voisines de Bonnétable doivent payer pour leurs élèves
actu.fr, lundi 28 avril 2025

- 8



Bonnétable - La chasse aux œufs a été festive
Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mardi 29 avril 2025

- 9



Bonnétable - Marché de printemps dimanche : un rendez-vous fleuri et animé
Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mardi 29 avril 2025

Bonnétable - Le marché de printemps envahit le potager

L'Action Républicaine, vendredi 2 mai 2025, 294 mots

Ce dimanche 4 mai, le traditionnel marché de printemps du service tourisme du Maine saosnois est de retour au jardin potager de Bonnétable.

Le service tourisme de la Communauté de communes Maine Saosnois célèbre le printemps lors de son marché annuel, le dimanche 4 mai, de 9 h 30 à 18 h, au Jardin Potager situé au 1, rue d'Isly à Bonnétable.

Nombreuses nouveautés

Plus de trente exposants seront au rendez-vous pour une journée placée sous le signe de la découverte et du partage.

De nombreuses nouveautés attendent les visiteurs cette année : De l'âme à lame proposera l'affûtage de vos outils et couteaux, tandis que la Fabrique d'Antoigné dévoilera ses créations originales pour embellir vos jardins et intérieurs.

Bulbe Impérial apportera une touche de curiosité botanique avec ses bulbes d'été. Les amateurs de gastronomie pourront également se régaler avec une sélection de savoureux saucissons et autres gourmandises locales.

L'Entente Avicole Sarthoise présentera poules, lapins et autres animaux de la basse-cour, pendant que le jardinier sarthois partagera ses précieux conseils.

Et des animations

Côté animations, petits et grands pourront admirer l'exposition photo réalisée par les collégiens de Bonnétable, participer à des jeux autour des fruits et légumes frais, ou encore s'amuser avec des jeux en bois.

À 11 h 30 et 15 h 30, l'association Production Ciné Junior animera le jardin avec ses scénettes théâtrales. L'après-midi sera rythmé par les percussions de la Batucada du Quai de Scène, pour une ambiance festive et ensoleillée.

Pour prolonger le plaisir, la buvette, le Truck à Pâtes et les crêpes de la Fée Confitures seront là pour régaler les visiteurs.



Le marché de printemps du service tourisme de la communauté de communes Maine saosnois aura lieu ce dimanche 4 mai. © dr

Bonnétable - 70 enfants ont chassé...les œufs

L'Action Républicaine, vendredi 2 mai 2025, 213 mots

Le 20 avril dernier, le comité des fêtes a organisé une chasse aux œufs conviviale au jardin public de Bonnétable, attirant près de 70 enfants enthousiastes. Cette journée, malgré une météo un peu capricieuse, a été un véritable succès. Les enfants ont, avec joie et excitation, découvert les œufs en chocolat soigneusement cachés par l'équipe du comité des fêtes, créant un moment magique pour les familles.

En parallèle, une tombola a été mise en place, avec une cinquantaine de tickets vendus. Les heureux gagnants ont remporté de délicieux poissons en chocolat, généreusement offerts par un commerçant local.

Plusieurs résidents de la Maison Relais Tarmac étaient aux côtés du comité des fêtes pour cette chasse aux œufs et proposaient de se divertir avec des jeux en bois. Ces jeux, très appréciés par les petits et les grands, ont ajouté une dimension ludique et conviviale à l'événement, créant de nombreux sourires et rires.

"Bien que le ciel n'ait pas été au beau fixe, l'ambiance chaleureuse et festive a fait de cette journée un véritable moment de partage, renforçant les liens communautaires et créant des souvenirs joyeux pour tous les participants", précise Didier Vallée, le président du comité des fêtes.



Chasse aux œufs et jeux pour petits et grands. © dr

Bonnétable - Championne du monde, l'équipe SERT attendue

L'Action Républicaine, vendredi 2 mai 2025, 198 mots

Le mardi 6 mai, Bonnétable accueillera un événement exceptionnel : la venue de l'équipe sarthoise Yoshimura SERT Motul, victorieuse des 24 Heures Motos 2024 et sacrée championne du monde d'endurance FIM la même année.

Organisée en partenariat avec le Département de la Sarthe, cette rencontre se tiendra de 9h à 12h sur la place du marché.

La team viendra partager son expérience avec le public. Une occasion rare d'échanger avec les champions, d'approcher leur moto de course et de mesurer l'engagement nécessaire pour atteindre le sommet de l'endurance.

Au programme : rencontres, animations, quiz autour de l'endurance moto et séance de dédicaces. Une matinée ouverte à tous, placée sous le signe de la convivialité, du sport mécanique et de la fierté sarthoise.

L'équipe SERT est une référence de l'endurance moto, reconnue pour son savoir-faire et sa régularité au plus haut niveau. Sa venue à Bonnétable permettra de créer un lien direct entre les passionnés de moto et ceux qui font rayonner la Sarthe sur les circuits du monde entier.

Rendez-vous mardi 6 mai, de 9h à 12h, place du marché de Bonnétable. Entrée libre.



L'équipe SERT championne du monde attendue à Bonnétable.

Ballon-Saint Mars - Christophe Chartier entame son défi totalement fou

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, vendredi 2 mai 2025, 173 mots

Vous l'avez certainement vu s'entraîner dans les rues et chemins du village. Christophe Chartier, habitant de la commune et conseiller municipal, s'est lancé le défi de courir 24 marathons en 24 jours. C'est un coureur aguerri, licencié au club d'athlétisme de Bonnétable.

Amoureux de la course à pied mais aussi soucieux des autres, Christophe, après avoir couru pour l'association Vaincre Parkinson, le fera cette fois pour l'association Combattre et interagir pour le mieux-être (Cime) qui milite pour la reconnaissance de toutes les formes de handicap invisible. Il débutera le premier des 24 marathons de son défi dans la commune, aujourd'hui, à 13 h pour six boucles de 7, 05 km, au départ de la mairie. Il est possible de l'encourager à chacun de ses passages. Arrivée prévue vers 18 h.

Ce vendredi 2 mai, départ à 13 h depuis la mairie. Fin du défi dimanche 25 mai au Mans, à 8 h.



En début d'après-midi, Christophe Chartier commencera son défi de courir 24 marathons en 24 jours au profit de l'association Cime. Départ à 13 h, devant la mairie. © Ouest-France

Mamers - Une délinquance en baisse grâce à l'engagement des gendarmes et citoyens

Le Perche, mercredi 30 avril 2025, 314 mots

Vendredi 26 avril, les élus et les militaires de la communauté de brigades (COB) de Mamers, Bonnétable et Marolles-les-Braults étaient réunis pour le bilan annuel d'activité. La rencontre, organisée par le capitaine Sébastien Irr, commandant de la COB, s'est tenue en présence du chef d'escadron Thomas Herviou, commandant la compagnie de gendarmerie départementale de Mamers.

Le territoire couvert regroupe 49 communes et près de 34 000 habitants. Le capitaine Irr a présenté des résultats encourageants : « en 2024, nous enregistrons une baisse globale des atteintes aux biens, notamment en matière de cambriolages. La lutte contre les violences intrafamiliales reste, quant à elle, une priorité majeure pour nos équipes. La participation citoyenne renforce également notre lien avec les élus et la population. »

De bons chiffres

Quelques chiffres illustrent ce bilan : 1 151 interventions ont été menées, aboutissant à 103 gardes à vue et 1 043 faits constatés, soit une diminution de 9,38 % par rapport à l'année précédente. Le taux d'élucidation atteint 53,12 %, un résultat jugé très satisfaisant.

Le capitaine a également insisté sur l'importance d'une meilleure communication : « il est essentiel que vous soyez informés de ce qui se passe dans vos communes. N'hésitez pas à contacter vos gendarmes référents et à nous associer aux événements locaux. »

Les priorités pour 2025 ont été clairement annoncées : intensification de la lutte contre les atteintes aux biens, signature de nouvelles conventions de participation citoyenne pour prévenir les cambriolages, et poursuite des actions de sécurité routière.

En conclusion, Thomas Herviou a salué le travail accompli : « votre présence est un signe fort de reconnaissance. Je tiens à remercier le capitaine Irr et l'ensemble des militaires de la COB. La baisse de la délinquance sur notre territoire est le fruit de leur engagement et de l'implication de la population. Merci à tous pour votre investissement. »



Les élus attentifs au rapport d'activité 2024, de la communauté de brigades de Mamers. © Le Perche.

Bonnétable - Un jardin pédagogique pour les écoliers

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mercredi 30 avril 2025, 253 mots

Les élèves de l'école du Sacré-Cœur de Bonnétable bénéficient désormais d'un jardin vertical pédagogique, une initiative rendue possible et entièrement financée par les Artisans du Végétal.

Accompagnée par Lola et Étienne Jardin (Les Serres du Petit Moulin), horticulteurs basés à Terrehault et adhérents aux Artisans du Végétal, la quarantaine d'élèves de maternelle a planté avec enthousiasme légumes, fleurs et plantes aromatiques. Pelle et râteau en main, les enfants ont plongé avec joie leurs mains dans la terre.

Heureux de cette première expérience auprès des jeunes élèves, Lola et Étienne Jardin confient : « Nous avons été ravis de participer à ce projet. C'est une fierté de transmettre aux enfants notre passion du végétal. »

Clarisse Bourgoïn, directrice de l'établissement, se félicite d'avoir déposé un dossier de candidature auprès des Artisans du Végétal : « Ce projet trouve pleinement sa place dans notre démarche pédagogique. L'espace aménagé dans la cour permettra aux enfants d'observer la croissance des plantations, de les entretenir et d'en déguster les fruits. Un formidable outil d'apprentissage ! »

Depuis 2009, les Artisans du Végétal accompagnent, au niveau national, les écoles, associations et collectivités dans la création de jardins éducatifs écologiques, souvent réalisés à partir de matériaux recyclés et relayés localement par des horticulteurs passionnés.

Le dossier de candidature est disponible toute l'année sur www.lesartisansduvegetal.com, offrant à d'autres écoles ou associations l'opportunité de tenter l'aventure du jardinage pédagogique et écologique.



Les petits jardiniers en herbe de l'école du Sacré-Cœur, au travail pour créer leur jardin éducatif avec l'aide des Artisans du Végétal. © Le Maine Libre

Bonnétable - Ecole : les communes voisines de Bonnétable doivent payer pour leurs élèves

actu.fr, lundi 28 avril 2025, 619 mots

Lors du conseil municipal du mardi 22 avril 2025, Bonnétable a fixé les nouveaux tarifs de participation aux frais de fonctionnement à ses écoles, pour les communes extérieures.



Bonnétable a voté la participation des communes voisines sans école, pour l'accueil de leurs écoliers.

Ce serait presque devenu un marronnier. Depuis plusieurs années, Bonnétable répercute les frais de fonctionnement des écoliers extérieurs à la ville, à leurs communes d'habitation.

Des factures pour lesquelles, Marie-Laure Pléver a insisté, ses collègues ne rechignent pas. « Ils sont même très impliqués et intéressés, certains ont demandé à être conviés aux conseils d'écoles, entre autres », a-t-elle notifié à ses collègues élus.

Et pour cette année scolaire, bonne nouvelle pour les élèves de l'école élémentaire ; il n'y aura pas d'augmentation de facture. Il en coûtera 560,44 euros aux communes voisines sans école pour un élève.

Marie-Laure Plever, maire de Bonnétable au sujet des écoliers extérieurs : ils « font vivre notre ville »

Malgré des charges de fonctionnement en augmentation : de 100 474 euros en 2023 à 121 190 euros en 2024.

Notamment due à une fuite d'eau. « C'est 46 000 euros mais en tant que terre d'accueil de l'école. »

Ses conseillers semble-t-il convaincus, ont voté cette proposition à l'unanimité.

Des charges de fonctionnement réduites mais de personnels en hausse, pour la maternelle

Tout comme celle pour les élèves d'écoles maternelles, qui passent à une participation de 2 079,89 euros par enfant. Pour faire face à des charges de fonctionnement en baisse de près de 14 000 euros, grâce, entre autres à des économies de chauffage après le changement de la chaudière, mais des dépenses de personnelles en augmentation : 191 872 euros en 2023 contre 202 158 euros en 2024. « Cette différence de tarif s'explique par l'emploi des ATSEM, dont l'indice a augmenté », a justifié le maire.

Qui constate 123 maternelles venant de communes voisines. Et 95 élémentaires. Soit un total de 218 élèves sur 325 hors commune.

Suivait alors une délibération sur les frais de participation, de Bonnétable cette fois, aux dépenses de fonctionnement de l'école privée du Sacré-Cœur. Un point sur lequel l'édile s'est quelque peu accrochée avec son collègue de l'opposition Thierry Bottras. Cinquante élèves bonnétabliens suivent leur scolarité au sein de cette école. Une participation de 65 893 euros pour 21 maternelles et 29 élémentaires a été votée, avec trois votes contre de l'opposition.

```
[actuencadre-actuencadre-imagebtn="" actuencadre-imageid="" actuencadre-imageurl="" actuencadre-imagecredit=""
actuencadre-imagelegende="" actuencadre-imagedescription=""]
```

actuecadre-titre="Le+m%C3%A9decin+roumain+arrive"

actuecadre-titre="Le+in%2C%7Ddecein+reomain+arrive
actuecadre-texte="Le+temps+de+la+communication+n%27est+pas+encore+venu%2C+pour+Marie-Laure+Plevert%2C+mair+

École privée du Sacré-Cœur : une contribution « trop élevée » ?

Maryline Bourneuf estime cette somme, « beaucoup trop élevée », prétextant « que beaucoup de collectivités arrivent à réduire le montant de cette participation ». Selon elle, « le publique ne pourra pas toujours payer pour le privé. Ceux qui veulent mettre leurs enfants au privé doivent mettre la main à la poche. » Un avis que

Marie-Laure Plever, maire de Bonnétable, répond à l'Opposition : "je ne fais qu'appliquer la loi"
Thierry Bottras y est alors allé de son mot : « Le contrat d'application date de 2014, ce qui est un peu lointain. En 2016, on a versé 17 419 euros avec quasiment le même nombre d'élèves », a-t-il fait remarquer. Et de poursuivre : « les charges globales ont augmenté de 11 % et la contribution de 287 %. »
Le maire a justifié : « parce qu'on ne se fiait auparavant pas à la loi. Je ne fais, pour ma part que l'appliquer ! »

Bonnétable - La chasse aux œufs a été festive

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mardi 29 avril 2025, 182 mots

Le 20 avril dernier, le comité des fêtes a organisé une chasse aux œufs conviviale au jardin public, attirant près de 70 enfants enthousiastes. Cette journée a été un véritable succès. Les enfants ont, avec joie et excitation, découvert les œufs en chocolat soigneusement cachés par l'équipe du comité des fêtes.

En parallèle, une tombola a été mise en place, avec une cinquantaine de tickets vendus. Les heureux gagnants ont remporté de délicieux poissons en chocolat, généreusement offerts par un commerçant local.

Plusieurs résidents de la Maison Relais Tarmac étaient aux côtés du comité des fêtes pour cette chasse aux œufs et proposaient de se divertir avec des jeux en bois. Ces jeux, très appréciés par les petits et les grands, ont ajouté une dimension ludique et conviviale à l'événement.

« L'ambiance chaleureuse et festive a fait de cette journée un véritable moment de partage, renforçant les liens communautaires et créant des souvenirs joyeux pour tous les participants », a précisé le président du comité des fêtes, Didier Vallée.



Chasse aux œufs et jeux pour petits et grands. © Le Maine libre

Bonnétable - Marché de printemps dimanche : un rendez-vous fleuri et animé

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, mardi 29 avril 2025, 286 mots

Une trentaine d'exposants seront dimanche au Jardin potager pour le marché de printemps. Produits locaux, animations, démonstrations...

Dimanche 4 mai, de 9 h 30 à 18 h, le Service Tourisme de la Communauté de Communes Maine Saosnois organise à son traditionnel marché de printemps au Jardin potager de Bonnétable. Cette nouvelle édition accueillera une trentaine d'exposants pour une journée riche en découvertes et en animations.

Expo photos, jeux, saynètes et musique rythmée

Parmi les nouveautés cette année, l'atelier De l'âme à lame proposera l'affûtage d'outils et couteaux, tandis que la Fabrique d'Antoigné vous émerveillera avec des créations originales pour votre jardin ou votre intérieur. Bulbe Impérial présentera une belle sélection de bulbes d'été et de curiosités botaniques. L'Entente Avicole sarthoise exposera des poules, lapins et autres animaux de la basse-cour, tandis que le jardinier sarthois prodiguera ses précieux conseils.

Côté animations, vous pourrez apprécier une exposition photo du collège de Bonnétable et ses apprentis jardiniers, participer à des jeux autour des fruits et légumes frais, ou encore vous divertir avec des jeux en bois. L'association Production Ciné Junior proposera des saynètes à 11 h 30 et 15 h 30, tandis que la Batucada du Quai de Scène assurera l'ambiance musicale en après-midi.

Pour se restaurer, une buvette, le Truck à Pâtes et les crêpes de la Fée Confitures vous attendent. Un événement à ne pas manquer pour les amoureux du jardinage et de la convivialité !

Dimanche 4 mai de 9 h 30 à 18 h au Jardin potager de Bonnétable. Entrée gratuite.

Retrouvez toutes les informations et la liste des exposants sur la page Facebook du Jardin : Jardin Potager Bonnétable.



Depuis quelques années, l'ambiance festive et florale est assurée au Jardin potager de Bonnétable pour le marché de printemps. © archives Le Maine Libre